



La commune de Corsier offre à ses habitants-es 6 places par match pour la saison 2024-2025

FC SERVETTE GENEVE

2 places (adulte ou enfant) **maximum par foyer et par match**



Inscription

Un mois avant la date du match, la demande doit être adressée par courriel à reservation@corsier.ch en indiquant :

- **date de l'évènement et le nombre de places souhaitées** (1 ou 2 maximum)
- **noms, prénoms des bénéficiaires et adresse de leur ménage**

Les personnes n'ayant pas accès à une boîte mail peuvent s'inscrire à la mairie.

Retrait des places

- Une confirmation sera envoyée à la personne participante stipulant la disponibilité des places, sous 2 jours ouvrables.
- Dès lors, le retrait des places est possible à la réception de la mairie sur présentation d'une **carte d'identité**.
- Seule la personne s'étant vue attribuer les places peut les retirer. En cas d'impossibilité, une tierce personne majeure, munie de sa **pièce d'identité** et d'une **procuration** contenant la pièce d'identité du demandeur, peut procéder au retrait du billet.
- Les places doivent être **retirées au plus tard 2 jours ouvrables avant la date du match**. Dans le cas contraire, elles seront remises automatiquement à la disposition d'une autre personne.
- Aucun envoi de billet par poste

A savoir

- Les places offertes sont uniquement destinées à votre propre usage.
- Il est strictement interdit de les revendre.
- La commune n'est pas responsable d'un éventuel changement de programme ou d'horaire.
- Toutes les informations se trouvent sur le site web du FC Servette www.servettefc.ch